



Historique et expansion

Le frelon asiatique ou *Vespa velutina nigrithorax* a été introduit accidentellement en France, dans des poteries venues de Chine en 2004 dans le Lot-et-Garonne.

Cette espèce a une capacité d'expansion d'environ **60 km par an**.

D'un premier nid dans le secteur vençois en 2009, il a envahi les vallées en suivant les cours d'eau. Aujourd'hui il est présent sur tout le territoire français.

Son cycle biologique



© Q. Rome - MIMM



Devenez sentinelles d'observation

Vous pouvez nous aider à localiser les nids et participer au plan de lutte, piloté par le Conseil Départemental 06, contre cette espèce nuisible.

Attention
Il est important de signaler la PRÉSENCE D'UN NID !



Son statut

Le frelon asiatique s'attaque aux abeilles, il menace la pollinisation et la biodiversité.

Vespa velutina est reconnu **espèce exotique envahissante**, classé comme **danger sanitaire de 2^e catégorie** uniquement pour l'abeille domestique *Apis mellifera*, pas de financement de l'État pour le plan de lutte

Contacts et infos

Conseil Départemental 06 :
departement06.fr/protéger-les-especes/plan-apicole-departemental-durable-3068.html
04 97 18 73 55, frelon-asiatique@departement 06.fr

CASA-Infos.fr
paysdegrasse.fr
pnr-prealpesdazur.fr
nicedazur.org

Crédit photos : Q. Rome, E. Darrouzet, E. Mari, CASA-Juin2017



Le frelon asiatique

un danger pour les abeilles et la biodiversité



Remerciements à M. Edmond MARI, Maire de Châteauneuf-Villeveuille pour sa précieuse collaboration



Carte d'identité

Nom commun : Frelon asiatique ou Frelon à pattes jaunes
Ordre : Hyménoptères
Genre : *Vespa*
Espèce : *velutina*
Sous espèce : *nigrithorax*
Aire d'origine : Chine
Morphologie : 15 mm à 32 mm (légèrement plus petit que le frelon autochtone européen). Il se distingue par son teint brun foncé et présente un abdomen avec un segment jaune orangé.
Mode de vie : en colonies, 1500 à 2000 individus
Activité : de mars à novembre
Habitat : parfois sous un toit, dans un mur ou dans le sol (comme le frelon européen) mais il préfère nettement s'installer dans les hautes branches d'un arbre.
Alimentation : mouches, guêpes, mais surtout abeilles (pour nourrir ses larves) et fruits mûrs et nectars.



Les nids



Nid primaire : au printemps, à la sortie de l'hibernation, la reine fondatrice confectionne seule un nid primaire.



Nid secondaire : les ouvrières mettent en œuvre un nouveau nid qui hébergera la colonie. Le nid est situé à proximité d'un point d'eau pour que les frelons puissent élaborer la pâte à bois qui le constitue. Taille : entre 20 et 60 cm

Nota bene :

Le nid du frelon asiatique (*Vespa velutina*) possède une partie basse fermée, à la différence du nid du frelon européen (*Vespa crabro*) qui possède une partie basse ouverte. Taille : entre 30 et 60cm

Son impact

sur les abeilles

Les frelons asiatiques ont un fort impact sur les ruchers où ils prélèvent des abeilles. Ils provoquent aussi, par leur présence permanente devant les ruches, un stress de la colonie entraînant un arrêt de l'activité de butinage. Si ses réserves de miel deviennent insuffisantes, la colonie d'abeilles peut mourir de faim au cours de l'hiver suivant. Il en découle un impact sur la production apicole (ruches décimées, stressées, pertes économiques...).

sur la biodiversité

L'impact sur la biodiversité est encore assez mal connu, mais l'attaque sur les insectes pollinisateurs aura probablement **des conséquences** sur la pollinisation de certaines cultures et plus largement de la flore.

Comportement et risques pour l'homme

Le frelon asiatique est **peu agressif envers l'homme** lorsqu'il est en solitaire. **Sa piqûre n'est pas plus dangereuse que celle d'une guêpe ou une abeille.** Par contre, il défend son nid si on s'en approche. Ainsi, une zone de sécurité de 5m autour du nid est à respecter.

Attention de ne pas les confondre



FRELON EUROPÉEN (*Vespa crabro*) : Place fondamentale dans l'environnement. Super-prédateur qui contrôle efficacement les populations d'insectes. Classé en Allemagne comme espèce protégée.



ABEILLE DOMESTIQUE (*Apis mellifera*) : fait partie des insectes pollinisateurs les plus efficaces.



BOURDON TERRESTRE (*Bombus terrestris*) : contribue grandement à la pollinisation des plantes. Insecte utilisé pour polliniser les cultures sous serre.



GUÊPE COMMUNE (*Vespula vulgaris*) : joue un rôle important dans la régulation des populations d'insectes (mouches, papillons).



GUÊPE SAXONE (*Dolichovespula saxonica*) : nid différent, gros prédateur de petites mouches.



SCOLIE DES JARDINS (*Megascolia maculata*) : est l'une des plus grandes espèces d'hyménoptères d'Europe pouvant atteindre jusqu'à 4 cm. Pollinisateur hors pair. Inoffensif pour l'Homme.

Techniques et moyens de lutte

De part sa forte capacité d'expansion, l'éradication du frelon asiatique est impossible.

Piégeage :

Pas de piégeage préventif :

celui-ci entraîne la capture d'insectes non ciblés sans pour autant être une méthode de limitation des populations efficace d'après les études menées par le MNHN (février 2011).



Le piégeage sélectif n'est indiqué qu'au niveau des ruchers attaqués :

mais il a peu d'incidence sur le nombre ultérieur de colonies.

Le piégeage autour des ruchers permet de diminuer la pression de prédation et doit être fait de **juin à novembre** de préférence avec de **l'appât cirier** (plus efficace que la bière).

Destruction des nids

- ✓ L'identification doit être systématique pour éviter la destruction de nids d'autres espèces.
- ✓ Leur localisation est difficile car les nids sont dissimulés sous les feuillages.
- ✓ La période idéale est de juin à novembre (entre le coucher et le lever du soleil).
- ✓ Au-delà, les nids sont désertés et ne seront pas réoccupés l'année suivante.



Recommandations :

Ne jamais détruire soi-même un nid de frelon asiatique, mais **toujours faire appel à des organismes spécialisés.**

Les impacts liés à la destruction non maîtrisée de l'espèce peuvent être très dommageables (brûlage du nid, tir au fusil, utilisation de produits chimiques, abandon des nids sur place...):

- importantes nuisances à l'environnement (destructions de nids d'autres espèces).
- risques accrus pour les personnes aux abords des nids.